

Témoignages

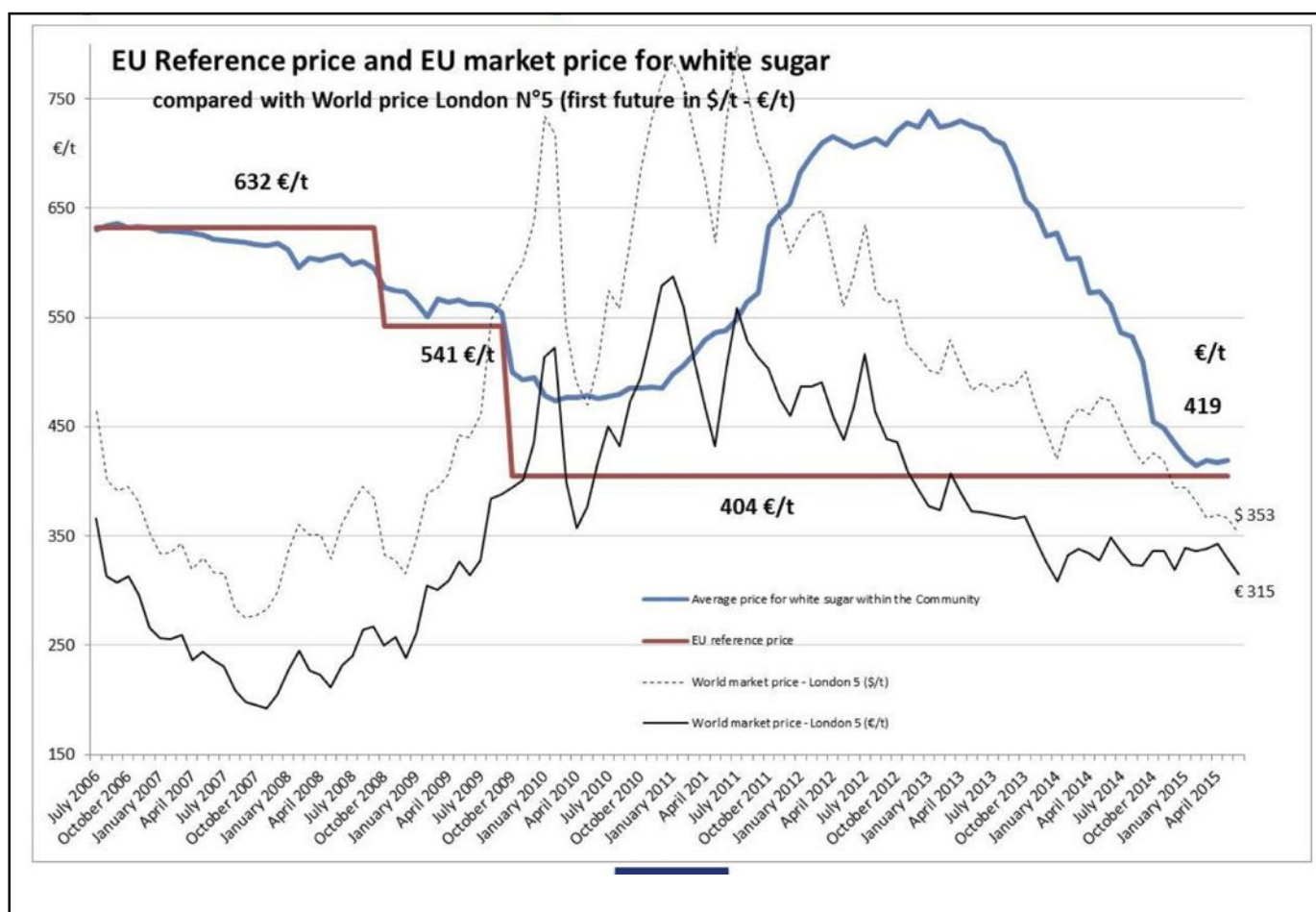
JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18221 - 71ÈME ANNÉE

Signe avant-coureur de la crise à venir liée à la suppression des quotas et du prix garanti

Le prix du sucre a déjà commencé à s'effondrer

À compter de 2017, les usines européennes pourront produire sans aucune restriction. Si elles n'arrivent pas à exporter le surplus, le risque est d'avoir une crise de surproduction, avec trop de sucre sur le marché européen, un effondrement du prix et son alignement sur le cours mondial. Un signe montre que la crise se prépare : le prix moyen du marché pour le sucre a chuté de près de 50 % en deux ans. Il est tombé au niveau du prix garanti à 404 euros la tonne. Une fois ce dernier supprimé, plus rien n'empêchera de tomber encore plus bas.



Ce graphique publié par la Commission européenne montre que le prix du marché du sucre (en bleu) ne cesse de baisser. Il est arrivé au niveau du prix garanti (en rouge). Une fois la fin de cette protection, plus rien n'empêchera le prix de baisser encore plus et de s'aligner sur le cours mondial (en noir).

En France, les éleveurs manifestent depuis plusieurs semaines. Ils doivent faire face aux conséquences de la mise en place d'un nouveau système, basé sur la mise en concurrence à l'échelle internationale sans protection.

À La Réunion, la principale production agricole sera dans un tel système dans moins de 2 ans. À partir de 2017, ce sera la fin du quota sucrier, et de l'intervention de l'Union européenne sur la base d'un prix garanti supérieur au cours mondial.

Cette date sera l'aboutissement d'une réforme commencée depuis de nombreuses années. Cette dernière résulte de deux décisions qui produisent déjà leurs effets.

Le précédent de Maurice

La première est l'initiative « Tout sauf les armes » de l'Union européenne. Elle propose au groupe de pays dit « les moins avancés » d'exporter vers l'Europe, sans quota ni droit de douane, la totalité de leur production sauf les armes. Cela s'est appliqué à partir de 2001 sauf pour trois produits. Le riz, la banane et le sucre avaient été temporairement exclus de l'initiative européenne. Pour le sucre, l'exclusion a pris fin en 2009.

Les bénéficiaires de « tout sauf les armes » sont notamment des pays de notre région : Tanzanie, Malawi, Mozambique, Ethiopie, Madagascar en particulier. L'Afrique de l'Ouest est également concernée. C'est pourquoi des groupes ont investi pour y construire des usines sucrières capables de fabriquer à destination de l'Europe.

L'application de « Tout sauf les armes » a eu une conséquence immédiate dans le pays le plus proche de La Réunion, Maurice. Auparavant, les producteurs sucriers de cette île avaient droit à un quota garanti par l'Union européenne, c'était le Protocole Sucre. L'extension de « Tout sauf les armes » au sucre a entraîné la dénonciation par l'Union européenne de ce Protocole Sucre. Il a pris fin en 2009. Depuis, Maurice doit faire face à la concurrence mondiale sans protection.

Plusieurs années avant l'échéance, la filière mauricienne a mis en œuvre une restructuration pour gagner en productivité, diversifier ses débouchés et gagner en productivité. C'était la condition pour survivre face à l'émergence des filières canne-sucre des pays à bas coût de production. Pour devenir une industrie de la canne compétitive, la fi-

lière canne de Maurice a mis en œuvre une concentration de ces usines, ainsi qu'un plan de départ de milliers de travailleurs. Elle a choisi de monter en gamme en produisant directement à Maurice du sucre blanc raffiné. Cette orientation lui a permis d'obtenir un contrat avec le groupe allemand Südzucker. Puis à l'échéance, l'industrie mauricienne a réussi à trouver de nouveaux clients européens, en particulier le français Cristal Union, concurrent de Tereos. Pendant ce temps, les bénéficiaires de « Tout sauf les armes » ont commencé à développer leur industrie, avec des exportations vers l'Europe à la clé.

Fermeture de la moitié des usines

La seconde décision est la remise en cause de l'OCM Sucre, le règlement européen qui fixe le cadre de la commercialisation du sucre fabriqué par les producteurs de l'Union européenne. Il est la base du prix garanti. Il a fait l'objet d'une plainte de plusieurs grands pays exportateurs de sucre tels que le Brésil, la Thaïlande et l'Australie. Attaqué avec succès devant l'organe de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce, OMC, ce régime a été jugé incompatible avec les règles de l'OMC à laquelle adhère les pays de l'Union européenne.

Pour appliquer ce verdict, l'Union européenne a donc choisi d'abandonner à terme toutes les protections fournies par le quota et le prix garanti auquel elle s'engage à acheter tous les invendus à hauteur du quota.

La première étape était le règlement sucrier de 2006 qui a fait baisser le prix garanti du sucre de 632 euros la tonne à 404 euros à compter de 2009. Il a aussi prévu une baisse des quotas en Europe, ce qui a amené des industriels à importer pour garder leur part de marché. C'est pourquoi Südzucker avait signé un contrat avec Maurice.

La seconde étape sera la suppression des quotas et du prix garanti en 2017.

Pour faire face à cette échéance, l'industrie européenne s'est également restructurée. Elle a fermé la moitié de ses usines, licencié des milliers de travailleurs. Aujourd'hui en France, une usine peut produire 200.000 tonnes de sucre par campagne, le double d'une usine de La Réunion.

La crise a déjà commencé

Toutes ces orientations produisent déjà des effets. L'Union européenne publie régulièrement un relevé du prix moyen du marché. C'est le prix auquel les industriels arrivent à écouler leur production auprès de leurs clients. En 2006, ce prix du marché était quasiment égal au prix garanti, soit 632 euros la tonne. En juin dernier, le prix moyen du marché était de 419 euros la tonne, soit juste au-dessus du prix garanti de 404 euros, mais nettement en dessous des 632 euros de 2006. La courbe montre qu'il tend à se rapprocher du cours mondial, à 313 euros la tonne.

S'il y a baisse du prix du marché, c'est que l'offre est plus importante qu'auparavant. Cette augmentation de l'offre provient des importations. La situation est donc déjà très tendue alors que la protection du prix garanti existe encore. On peut donc s'interroger sur l'évolution de la courbe du prix du marché une fois enlevé ce dernier filet.

À compter de 2017, les usines européennes pourront produire sans aucune restriction. Si elles n'arrivent pas à exporter le surplus, le risque est d'avoir une crise de surproduction, avec trop de sucre sur le marché européen, un effondrement du prix et son alignement sur le cours mondial.

C'est cette crise de surproduction que vivent aujourd'hui les éleveurs en France. Chacun peut en mesurer les graves conséquences pour un pays de plus de 60 millions d'habitants.

Est-ce ce qui attend les producteurs de sucre dans deux ans ? Dans ces conditions, quelles seront les répercussions sur le sucre produit à La Réunion et sur les planteurs de canne à sucre, les ouvriers d'usine et les planteurs ?

M.M.

Édito

Comment Narendra Modi prépare l'opinion à légitimer son alliance avec Israël

Le Premier ministre Indien vient de boucler une visite de 2 jours à Dubaï. C'est probablement l'une des plus importantes de son début de mandat. Il s'est adressé à la diaspora Indienne et lancé un appel à contrer le terrorisme.

Narendra Modi vient de réaliser son 25^e déplacement en 15 mois de mandat. A peine venait-il de terminer son discours le jour de l'Indépendance, à Red Fort, il prit la direction de Dubaï, une place forte et clinquante de l'économie mondiale. Comme d'habitude, il invita les Emirats Arabes Unis à venir investir massivement en Inde. Il estime le potentiel des besoins à 1000 milliards. Très réactifs, ses interlocuteurs lui ont proposé un fonds d'investissement de 75 milliards de dollars pour commencer.

Cependant, il faudra retenir son meeting à l'International Cricket Stadium, devant 50 000 personnes. Que ce soit au Japon, en Chine, aux Etats Unis ou en France, il s'adresse toujours aux ressortissants Indiens ou bien aux descendants des anciens émigrés Indiens. Il a précisé sa conception quand il s'est adressé aux Réunionnais, depuis Paris : "l'Inde pense à vous sur la base de notre ADN, pas sur la couleur de votre passeport". Des officiels français présents dans l'assistance, avaient même applaudi. Preuve qu'on nage en pleine confusion. A Dubaï, le contexte est encore plus "indien". Ce sont plusieurs millions d'indiens qui sont allés trouver du travail dans cette région où ils se sont installés. Modi compte sur ce public pour soutenir l'Inde comme super-

puissance politique mondiale, plus encore en Asie du Sud et dans son pré-carré l'Océan Indien. Ses visites à Maurice, au Seychelles ainsi que sa visio-conférence avec les Réunionnais montrent qu'il accorde à nos petits pays la même importance. Tout est affaire de stratégie globale.

C'est d'ailleurs, à Dubaï, qu'il a profité pour préciser son projet politique extérieur. En résumé : donnons-nous la main pour faire échec collectivement contre le terrorisme. Il note qu'il n'y a pas de bon ou de mauvais terrorisme. Il faut se mettre autour de la table et dialoguer car la violence n'est bonne pour personne. A l'évidence, il prépare son déplacement au Pakistan. En juillet, dernier, en marge du sommet de l'OCS (Organisation de Coopération de Shanghai) à Oufa, en Russie, il avait eu un entretien avec le Premier ministre Pakistanais, Nawaz Sharif, qui l'a invité à Islamabad, en 2016. Cette annonce avait soulevé beaucoup de réactions critiques en Inde quand on connaît les relations historiques entre les 2 voisins. Le Pakistan est accusé de soutenir des actes terroristes sur le sol Indien.

Mais, à Dubaï, il a surtout voulu signifier à la communauté internationale son ambition de hisser l'Inde parmi les grands du Conseil de Sécurité qu'il a exhorté publiquement à définir ce qu'est un état terroriste. Il aura l'occasion de le préciser soi-même car il se rendra en visite officielle, en Israël, à la fin de l'année, le pays le plus honni de la planète.

Ary Yée Chong Tchi Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Explosions à Tianjin

Des conséquences économiques et politiques à prévoir

A 150 kilomètres à l'est de Pékin, Tianjin abrite 14 millions d'habitants et est l'un des ports les plus actifs au monde. Le lieu des explosions est situé à « Binhai New Area », la nouvelle zone portuaire de Tianjin. Ce district a récemment connu une croissance exponentielle avec la construction de nouveaux parcs industriels et de bâtiments.

Les explosions du 14 août à Tianjin auront un impact sur l'économie de la région mais également du pays, car le port de Tianjin transite des milliers de conteneurs de minerai de fer, charbon, pétrole et d'autres matières premières importées par des sociétés chinoises. Au-delà des enjeux économiques, le manque d'information venant du gouvernement est une source de mécontentement de la part des familles des victimes.

Certaines d'entre elles veulent savoir comment vont leur proche, principalement des pompiers et force de police, d'autres veulent être indemnisées rapidement et être relogées. En effet, plusieurs centaines de familles ont vu leurs habitations soufflées par les explosions. Elles attendent désormais des actions concrètes de la part des autorités :

« Propriétaires de Harbour City, nous aimons le Parti, nous faisons confiance au gouvernement, et nous plaçons pour que nos appartements soient rachetés » par les autorités, indiqué en caractères blancs, une banderole rouge.

Un port durement touché

Pour permettre ce développement rapide, le gouvernement a mis en place des lois spéciales et des restrictions de propriété visant à favoriser le commerce international. Cette législation a permis à Tianjin d'être le 11e port au monde avec un trafic de marchandises dense. Ainsi, 14 millions de conteneurs standards ont été transportés en 2014, selon Alphaliner.

« Tianjin est un port absolument énorme... il a une importance capitale dans le commerce de biens, il approvisionne tout le nord de la Chine et en particulier la ville de Pékin », a expliqué un transporteur au Wall Street Journal, relayé par Les Echos.

Cependant à l'heure actuelle, certaines grandes compagnies ont décidé de faire appel à d'autres ports pour faire transiter leurs marchandises. Ainsi, le constructeur d'automobiles japonais Toyota a expliqué que les importations et exportations au port de Tianjin était « en cours d'évaluation ».

Ce dernier devrait faire comme son concurrent Mitsubishi Motors, qui a fait appel à d'autres ports pour ajuster les livraisons aux concessionnaires « et ainsi minimiser l'impact pour les clients », d'après ce dernier. De son côté, Volkswagen a annoncé qu'elle redirigera ses flux d'importation vers le port de Shanghai, où près de 2.000 véhicules auraient normalement dû transiter par Tianjin.

Ralentissement économique avéré

Ce port est un véritable intermédiaire pour le commerce national et international, les explosions devraient avoir des répercussions importantes sur l'acheminement des marchandises.

Sur le plan national, certaines usines chinoises comptent sur le site de Tianjin pour transporter leurs produits et importer du minerai de fer, du charbon, du pétrole et d'autres matières premières. Pour Nicolai Hansteen, spécialiste du courtage maritime au Wall Street Journal, « les explosions pourraient avoir un effet immédiat sur le prix du minerai de fer importé par les sidérurgistes ».

Sur le plan international, près de 285 sociétés du classement « Global 500 » du magazine Fortune sont présentes à Tianjin. Le spécialiste américain des engins agricoles, John Deere, a décidé de fermer pour une durée "indéterminée" son site de production qui lui permettait d'alimenter une grande partie du marché asiatique. De son côté, Toyota a indiqué un arrêt de la production de trois jours.

Ainsi, en plus de la catastrophe humaine, l'explosion de mercredi soir pourrait avoir des conséquences sur l'économie du pays et le commerce international. D'autant que le drame s'est produit dans une zone qui précède le port industriel, un lieu où les marchandises sont stockées et une zone de transit pour les exportations industrielles.

Assureurs et banques vivement sollicités

Le coût des préjudices causés par les deux énormes explosions pourrait s'élever à près de 1,3 milliard d'euros pour les assureurs, selon les analystes de Credit Suisse. Le gouvernement chinois a appelé les institutions financières à payer rapidement et à participer aux efforts après les explosions. Elles devront également mettre en place un service spécial pour accueillir les réclamations des sociétés touchées de près ou de loin par la catastrophe.

Pour faire face à l'ampleur des retombées économiques à venir, la commission de réglementation de l'État, la China Securities Regulatory Commission, a demandé de l'aide à la Banque pour le développement de la Chine, afin qu'elle subvienne aux besoins des entreprises avec des prêts d'urgence.

Les institutions chinoises tentent désormais de répondre rapidement aux attentes des entreprises, d'autant que les explosions seraient dues, selon le quotidien suisse Le Temps, à la passivité des autorités et aux malversations de la société Rui Hai.

Pour le moment les raisons exactes de la catastrophe ne sont pas connues, cependant pour le quotidien suisse, plusieurs pistes sont avancées. D'une part, la société Rui Hai, spécialisée dans le transit de produits chimiques dangereux, n'aurait pas respecté la réglementation du port de Tianjin. Par la suite, certaines entreprises avaient signalé la

présence de fuites, mais les autorités n'auraient pas tenu compte de leurs réclamations.

Ne connaissant pas la nature des substances stockées, les pompiers auraient déclenché les explosions, en aspergeant d'eau les zones incendiées, où se trouvaient certains produits, dont le cyanure de sodium. Dans le cas où cette hypothèse s'avérait vraie, les autorités locales pourraient être directement incriminées dans cette catastrophe.

Manque de transparence et doutes

D'autant plus que les familles ne découlèrent pas face au manque d'information concernant les pertes humaines sur le site et aux alentours. En effet, une autre piste circule : celle de la corruption. Plusieurs médias chinois ont pointé du doigt le non-respect de la distance minimum exigé entre les habitations et les entrepôts à risque. Il semblerait que la société Rui Hai ait profité de ses relations avec plusieurs responsables de la ville pour construire ses locaux.

Le sinologue Jean-Pierre Cabestan a expliqué à *Le Temps* que les conflits d'intérêts s'ils sont avérés expliqueraient le « cafouillage des autorités, qui ont d'abord tenté de minimiser l'affaire. » Arrivé dimanche 16 août sur les lieux, le premier ministre, Li Keqiang a fait de cet événement « une catastrophe nationale », mais le sinologue doute des promesses de transparence mises en avant par le Premier ministre.

Selon lui, « cette catastrophe soulève beaucoup de questions sur la culture de la gestion du risque en Chine et montre que le goût du secret met en danger des vies. En réalité, la sécurité de l'Etat passe avant celle des citoyens ». En effet, le gouvernement tente de rassurer la population sur les effets potentiels pour la santé des riverains et sur l'environnement dans la région. Mais il ne donne pas d'informations détaillées ni sur la cause des explosions ni sur les produits chimiques les ayant provoqués.

Interrogé par l'Agence France Presse, Willy Lam, spécialiste de politique chinoise à l'Université de Hong Kong a expliqué qu'« il y a un manque patent de transparence. Ils ne veulent pas publier toutes les informations à la fois, et cherchent surtout à calmer le public. L'ampleur réelle du désastre n'a pas été dévoilée pour l'instant. »

@celinetabou

28 février 1962 : Jennie, le violent cyclone que les Réunionnais n'attendaient pas

Le 15 août dernier, des centaines d'habitants de La Possession ont rendu hommage aux 9 pêcheurs de leur commune qui ont disparu en mer lors du passage sur La Réunion du cyclone Jennie. Des témoignages exprimés par des participants à cette cérémonie, il ressort malheureusement que la plupart d'entre eux ignorent ce qui s'est réellement passé le 28 février 1962. Aussi me paraît-il nécessaire de rappeler le déroulement de cette terrible journée.

Dans l'après-midi et la soirée du 27 février, la MBC (radio de l'Île Maurice) signale à intervalle régulier aux habitants de l'île sœur de La Réunion qu'ils sont sous la menace d'un cyclone de forte intensité. Les auditeurs réunionnais de la MBC, nombreux à cette époque, apprennent que l'alerte 2 et l'alerte 3 sont déclenchées respectivement à 17 heures et à 21 heures dans l'île voisine.

Au moment où ces communiqués sont rendus publics à l'Île Maurice, le préfet de La Réunion, Jean Perreau-Pradier, achève ses vacances dans sa villa de Saint-Gilles. Mais que fera le représentant de l'État français face à ces alertes qui concernent fortement La Réunion ? Alors que le cyclone a déjà dévasté Maurice, Radio Saint-Denis, la seule dans l'île à l'époque, diffuse trois communiqués le mercredi 28 février à 7 heures 30, à 10 heures 30 et à 11 heures 20. Les deux premiers communiqués ne font pas état du danger qui menace les Réunionnais. Ils sont même rassurants.

Tandis que dès l'aube, à Saint-Benoît, les premières rafales sèment la panique, le préfet « rappelle impérativement aux personnels des services publics de l'État, du Département et des communes qu'ils doivent assumer leur travail normalement ».

Le communiqué de 7 heures 30 informe la population qu'elle est « invitée à ne pas interrompre ses activités et qu'au cas où la menace du cyclone se précisait, elle serait aussitôt avertie, suffisamment à temps, pour permettre à la population de gagner sans risques ses abris ».

Se basant sur les renseignements fournis par la radio, les Réunionnais se consacrent à leurs occupations habituelles. En cette veille de rent-

rée scolaire, l'affluence est grande chez les commerçants. Rassurés, les pêcheurs, notamment ceux de La Possession (9 sur une quinzaine de professionnels), se sont rendus en mer bien avant le lever du soleil.

Vers 11 heures, les rues de Saint-Denis offrent un spectacle hallucinant. Pendant que les magasins se ferment soudainement, les gens courent dans la pluie et le vent vers leurs voitures, dont beaucoup sont renversées sous la poussée des rafales. D'autres se précipitent vers des abris de fortune. La stupéfaction se lit sur tous les visages. La même scène se produira un peu plus tard dans l'Ouest et dans le Sud du pays.

Pendant que le cyclone s'abat sur le chef-lieu, le directeur du service météorologique s'efforce de convaincre le préfet de la nécessité de déclencher l'alerte de danger immédiat. Ce n'est qu'à 11 heures 20 que Jean Perreau-Pradier accepte d'accéder à la demande du météorologue, M. Foissy, en lui disant : « Bon, puisque vous la voulez votre alerte, allez-y ! ».

En raison de la carence du préfet, le bilan du cyclone Jennie, dont certaines rafales ont atteint 250 km / heure, fut très lourd :

37 morts (dont les 9 pêcheurs de La Possession) pour 350.000 habitants ;

150 blessés, dont certains gravement ;

4.000 maisons complètement détruites, des milliers d'autres endommagées ;

16.000 personnes sans abri ;

les récoltes ravagées à 80%.

Pour tenter de masquer ses responsabilités, Jean Perreau-Pradier fera état « de la brutalité, de la rapidité et de la soudaineté du cyclone Jennie », qui selon lui n'auraient pas permis de « donner l'alerte à temps ».

Voilà brièvement exposés les faits qui ont marqué à La Réunion la journée du 28 février 1962. Un événement tragique, dont il y a bien des enseignements à tirer pour notre avenir, lorsqu'on connaît les effets du réchauffement climatique annoncés par des scientifiques et des responsables politiques pour les années à venir...

Eugène Rousse

Sport et inégalités

Saint-Leu : du battant des lames au sommet des montagnes... Même pour les activités sportives ?

La Réunion, île tropicale et intense, est reconnue notamment pour ses plages, mais aussi pour ses montagnes. Cependant, le développement des activités montagnardes peine à aboutir dans certaines régions. En effet, Saint-Leu, dit-on, est une ville balnéaire, mais on oublie souvent que cette dernière prend forme du battant des lames au sommet des montagnes. Or, lesdites montagnes ne sont pas suffisamment mises en valeur. Le développement des hauts de Saint-Leu ne se voit pas. Pourtant, la forêt de la Chaloupe Saint-Leu est, elle, bien omniprésente. Saint-Leu fera-t-elle seulement échos aux activités balnéaires ou un développement des activités forestières verra-t-il le jour ?



Dans les hauts de Saint-Leu, des régions magnifiques gagneraient à être mieux valorisées.

Saint-Leu au sommet des montagnes ?

Aux arrières de la Chaloupe, un quartier de la commune de Saint-Leu, se hisse une forêt étant elle-même dominée par le cirque de Cilaos. C'est une grande forêt dont dispose une des communes balnéaires de l'île. Forte de ses activités nautiques et aériennes, Saint-Leu oublie une partie de sa région qui pourrait être bénéfique. Le déséquilibre est réel avec les hauts.

Quelles activités pour cette grande aire de jeux ?

Les activités forestières de Saint-Leu ne sont pas nombreuses. En effet, mises à part les randonnées équestres grâce au club d'équitation du cap et les sentiers de VTT qui ne sont pas mis en valeur par l'office de tourisme, les activités ne se voient pas. Si le développement de ces dernières dans les hauteurs de Saint-Leu n'est pas présent, ses communes avoisinantes, telles que Saint-Paul proposent de l'accrobranche au Guillaume, voire du Quad à la Saline les hauts. La commune de Saint-Louis par le biais des contrats verts a permis le développement de la forêt des Makes par l'installation de nombreux lieux de pique-nique qui sont entretenus. Nous retrouvons du Paint Ball au Tampon, le grand parcours de santé de l'Étang salé. Autant d'activités

qui pourraient être mises en place à Saint-Leu.

Le développement des hauteurs de Saint-Leu offrirait un nouveau regard à la commune qui ne serait plus simplement vue sous l'angle balnéaire, mais utilisant les atouts de sa forêt. Ce développement permettrait entre autres de créer de nouveaux clubs sportifs afin que les plus jeunes puissent avoir accès à une multitude d'activités sans descendre au centre-ville. Le développement des hauts apporterait de nombreux avantages sur les plans sportifs et touristiques. N'est-ce pas un moyen pour que la commune puisse pleinement revendiquer son emblème de ville sportive ?

Anais Bègue

La course à l'abîme

Cet effondrement des cours du pétrole est une vraie catastrophe économique pour les pays émergents producteurs, "empoisonnés" qu'ils sont par la rente pétrolière. Tous leurs calculs à courte vue se trouvent remis en cause.

L'Arabie saoudite et l'Irak, sous contrôle des USA pompent plus que de raison et l'accord Obama avec l'Iran vient à point nommé pour porter un coup très dur à la Russie laquelle, du fait de son monopole gazier régional, se croyait à l'abri des conséquences de l'embargo UE-USA.

Il s'agit bien là d'une guerre économique : inonder les marchés de pétrole à 50 dollars le baril déstabilisera tous les pays dépendant d'une monoproduction.

Le pétrole à 50 dollars le baril, c'est un coup d'arrêt au développement des énergies renouvelables.

C'est un accroissement dramatique des émissions de gaz à effet de serre (GES).

C'est la remise en cause radicale de la COP 21 de Paris en décembre.

C'est la remise en cause de l'objectif



des « 2 degrés et surtout pas plus ». Cette guerre économique-politique des plus puissants (et plus gros pollueurs) constitue en fait une véritable agression contre toute notre planète.

“Qu'importe si nous ruinons toutes chances d'un avenir pourvu que notre (nos) adversaire(s) crève(nt) avant nous !”

Aimé Habib

Ce que le banyan nous murmure

Un banyan du Port consacré « l'arbre de l'année 2015 » ? On l'espère ! Au-delà de sa splendeur végétale, il nous offre une riche symbolique.

Le mouvement perpétuel de ses racines aériennes descendant de ses branches vers la terre pour remonter vers la lumière et le ciel illustre la profusion de la vie, la circulation de l'énergie dans toutes les dimensions, horizontale, verticale et en volume. Jusqu'à ses appellations qui sont multiples !

Arbre sacré, il abrite les koylou malbar de sa chevelure de lianes, comme par exemple le « Kovil lafouches » à Savannah. Dans l'île malgache de Nosy Bé, non loin de Hell-Ville, à Mahatsinjo, un culte est rendu aux ancêtres à l'abri des piliers de cet arbre figuier, orné de rouge et blanc.

« Son tumulte de lianes », pour reprendre l'expression d'Alain Lorraine parle au poète qui le célèbre ainsi : « Le banyan du continent profond, le banyan poste d'observance en vigie au bord marin de Terre-Sainte. Le banyan bien calé entre

mer et terre révèle un miroir ancestral ». Son premier recueil Tienbo le rein (1975) arborait en couverture un banyan dessiné par Geneviève Koenig. De même Sur le black (1990). Banyan toujours sur le livre Alain Lorraine, un homme de mille parts qui lui fut consacré en 2014 et où le visage du poète s'em mêle aux lianes-racines, un peu comme les sculptures de Bouddha en Asie.

Le banyan fut comme un miroir pour un autre poète, d'origine haïtienne et qui était passé par La Réunion à l'invitation de la Commission Culture Témoignages en 1991, René Depestre. Devant cet arbre, à La Réunion et à Maurice, il dit avoir découvert « un frère extraordinaire » qui lui fit comprendre qu'il a « une identité banyan, une identité qui est à la fois bien rattachée au chez-soi et au tout-monde » faisant de lui un « nomade enraciné ». Cette forêt de lianes est le symbole d'une identité multipliée en constante construction, une identité qui se complexifie en s'enrichissant de tous les contacts culturels, de toutes les re-

lations humaines.

Expérience partagée avec son ami Edouard Maunick qui se proclame « inféodé à chaque liane du banyan de lafouche mascareigne ». A Maurice encore, Ananda Devi a écrit une nouvelle intitulée L'enfant du banyan.

Il n'est jusqu'à Paul Vergès qui, observant le banyan de l'ashram de Saint-Louis, y a vu l'image du « peuple banyan » dont la multiplicité des racines tisse l'unité réunionnaise dans une création continue, à condition que les apports de chaque culture soient traités à égalité dans leurs rencontres.

Il y aurait d'autres paroles à citer, telles celles d'Aimé Césaire ou d'Edouard Glissant. C'est dire que ce bel arbre imposant nous invite à penser ce qui nous lie, ici même et vers les autres archipels et terres de l'océan Indien, et plus loin encore : une vraie poésie de la relation !

Brigitte Croisier

Oté

Sak i pran bann problèm grav par dsou la zanm

Matant Zélida la èkrir Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj de fon dovan l'éternité, m'a dir aou fransman mi konpran pou kosa bann rouj-de-fon i èm a fé pèr d'moun konmsa ! Mi pran lo bann sizé inn apré l'ot dann lo dézord é ou va oir si moin la poin rézon : inn lakriz plantèr kann, dé lo bann z'APE, troi lo réshofman klimatik, kat lo rolèvman lo nivo la mèr, sink la kriz finansyèr i sar ro-arivé, sis la guèr ankor la guèr, l'épidémi ankor l'épidémi, l'invazionn La Rényon par bann moun noré pi d'plas pou viv shé zot dann sant-an. Pardon éskiz ! Tro sé tro é pou mon par mi rofiz viv konmsa dann traka anonsé. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz toultan la boush rouvèr, si mi konpran aou i fo zamé anparl lé shoz k'i fash. Pars tout sak ni di lé pa vré ? La pankor fine arivé osinonsa lé prèské sir ké v'arivé ? Kashète aou déyèr in kalimé banbou, ou va débord shak koté... Sak lé myé, sé pa konète sak lé riskab arivé pou sèy anpèshé, sansa diminyé lé konsékans... Si ni fé konmsi dé rien n'été, lé sir nou va prann dann koin figuir désèrtènn shoz é nou nora pa prévi sak i fo fèr dann bann ka konmsa. An kontrèr si ni koné sak lé riskab arivé anou pou prépar la ripos pou nou, nout z'anfan é nout ti zanfan. Anpliské sa ni pé apèl la solidarité épi la fraternité pou ède anou é pou nou ède lé z'ot... Amoins ké ou i pans ni pé fèr konfyans gouvèrnan La Frans alé oir li l'aprè anlav sé min... Si li zète pa do luil dsi do fé ? Amoins ké ou i fé konfyans désèrtin zéli k'i pran tout problèm grav par dsou la zanm ? Tok ! Pran sa pou ou !

Justin

« Vyé shate i èm bien souri tann ! » - In kozman pou la rout

Ala in kozman lé bien intéresan. Li pouré konsèrn désèrtin moun rézonab par l'az i èm bien fé la kour bann jenn fiy. Li pouré mé li pé osi konsèrn lo mond dé z'afèr : in souri tann, son kro la pankor bien pousé, li pans dann son kèr toulmoun lé bo, toulmoun lé zantiy. Lo vyé shat, na lontan li pans pi dé shoz konmsa : li la fine frékant demoun na plis dé vis ké l'izine Bofon, li la fine ète roulé dan la farine, li la fine rouk demoun galman. Donk si ou i fé in n'afèr avèk in vyé shat, tansyon aou ! Sar fine plime out l'arzan avan ké lo kok nora shanté troi foi. Konm i di dann shominn kroi !. Mé tansyon ! Dé foi sé lo kontrèr, souri tann i ariv a roul lo vyé shat. Par égzanp an shofan son kat blé épi d'ot sityasion ankor, moin la poin lo tan épi la plas pou rakonté. Kosa zot i anpans ? Arien ditou ! Fé travay z'ot koko d'tète ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! zot va oir ké rant-rant ni pé z'ète kékfoi dakor rantre nou.